



70282 - Les invocations à faire le jour d'Arafah ont-elles un mérite pour celui qui n'est pas en pèlerinage?

question

Est-il recommandé à celui qui n'est pas en pèlerinage de formuler des prières le jour d'Arafah?

la réponse favorite

Louange à Allah.

D'après Aïcha (P.A.a) le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **Il ne se passe pas un jour où Allah libère plus gens de l'enfer que le jour d'Arafah. En vérité, Il se rapproche des anges et dit: que veulent ceux-là?** (Rapporté par Mouslim,1348).

D'après Abdoullah ibn Amer ibn al-As le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dit: **La meilleure prière à dire est celle d'Arafah. La meilleure formule que nous avons employée moi et les prophètes qui m'ont précédé, c'est: il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah, seul qui n'a pas d'associé. La royauté et la louange lui reviennent. Il est capable de tout.** (Rapporté par at-Tirmidhi,3585 et jugé bon par al-Albani dans Sahih at-Targhib,1536).

Talha ibn Oubayd ibn Kariz a rapporté selon une version libre ce hadith: **La meilleure prière est celle dite le jour d'Arafah.** (Rapporté par Malick dans al-Mouwatta,500 et jugé bon par al-Albani dans Sahih al-Djami,1102).

Une divergence de vues oppose les ulémas sur la question de savoir si le mérite reconnu à la prière dite à Arafah est réservé à celui qui se trouve à Arafah ou étendu à tous ceux qui se trouvent ailleurs. Selon l'avis le mieux argumenté, il s'étend à tous puisqu'il est attaché au jour. Nul doute cependant que celui qui se trouve à Arafah bénéficie du mérite lié au temps et à l'espace.



Al-Badji (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit:« Ses propos: **La meilleure prière est celle dite le jour d'Arafah.** signifient le rappel d'Allah qui génère la plus grande bénédiction, procure la plus importante récompense et la plus susceptible d'être exaucée. Il est probable que cela concerne exclusivement le pèlerin car le sens de l'invocation faite à Arafah s'applique dans son cas exclusivement. Car, même si le jour est qualifié de jour d'Arafah, le mérite est lié à l'acte du pèlerin. Allah le sait mieux.» Extrait d'al-Mountaqa charh al-mouwatta (1/358).

Il a été vérifié que certains ancêtres pieux autorisèrent at-taariif : réunions de prière et de rappel d'Allah organisées dans les mosquées le jour d'Arafah. Ibn Abbas (P.A.a) le fit et l'imam Ahmad le permettait, même s'il ne le faisait pas.

Ibn Qoudama (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit:« Al-Qadi a dit:« Le taariif à organiser dans les villes à la veille du jour d'Arafah ne représente aucun inconvénient (donc ailleurs qu'à Arafah). Al-Athram dit:« J'ai interrogé Abou Abdoullah, l'imam Ahmad , à propos du taariif fait dans les villes où les gens se réunissent dans les mosquées le jour d'Arafah. Il (Ahmad) dit: **J'espère que cela ne représente aucun inconvénient car d'aucun l'ont fait.** Al-Athram a rapporté qu'al-Hassan a dit:«Ibn Abbas (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) fut le premier à avoir organisé le taariif à Bassora. Pour Ahmad, Ibn Abbas et Amer ibn Hourauth furent les premiers à l'avoir organisé.

Al-Hassan, Baker, Thabit et Muhammad ibn Waasi ont dit:« Ils se retrouvaient dans les mosquées le jour d'Arafa. Ahmad a dit: cela ne représente aucun inconvénient car il ne s'agit que d'invoquer (Allah) et de Le rappeler. On lui dit:

- **Tu le fais , toi?**

-**Quant à moi, non.**

Il a été rapporté que Tahya ibn Main y participa aux côtés des autres à la veille d'Arafah.» Extrait d'al-Moughni (2/129).

Cela indique que pour eux, le mérite du jour d'Arafah n'est pas réservé aux seuls pèlerins.

Pourtant la réunion dans les mosquées pour l'invocation et le rappel d'Allah n'est pas reçue du



Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). C'est pourquoi l'imam Ahmad ne le faisait pas. Mais il l'autorisait et ne l'interdisait pas, étant donné sa pratique par certains compagnons comme Ibn Abbas et Amer ibn Harith (P.A.a)

Allah le sait mieux.